**RAPPORT DU SECRÉTARIAT AEWA/PNUE**

**INTRODUCTION**

Le présent rapport décrit le travail réalisé par le Secrétariat PNUE/AEWA entre le 15 décembre 2018 (après la clôture de la MOP7) et le 15 septembre 2022.

Depuis mars 2020, le travail du Secrétariat et les réunions afférentes ont été fortement impactés par la pandémie de COVID-19. Le Secrétariat a dû passer en mode télétravail puis, finalement en mode hybride, combinant télétravail et travail en présentiel, tandis que les réunions organisées par le PNUE et les AEM/MEAs associés étaient remodelés en mode virtuel et/ou hybride. Malgré les divers défis, obstacles et restrictions résultant des impacts liés au Covid-19, le Secrétariat a réussi à s’adapter très rapidement aux nouvelles conditions de travail et a pu s’acquitter de son travail de manière efficace et efficiente, comme le montre le présent rapport.

Le rapport est divisé en cinq sections :

1. Organisation et effectifs du Secrétariat ;

2. Gestion générale, y compris le recrutement de Parties et la coopération avec d’autres organisations ;

3. Communication, gestion de l’information et sensibilisation ;

4. Science, mise en œuvre et conformité ;

5. Renforcement des capacités.

Les activités présentés en détail dans d’autres documents de la MOP8 ne sont mentionnées ici que brièvement, avec une référence au document de fond pertinent pour de plus amples informations.

Les activités quotidiennes du Secrétariat de l’Accord, qui comprennent la réponse aux courriels entrants, le maintien du vaste réseau de contacts du Secrétariat, les réunions internes avec le Secrétariat CMS/PNUE, le Programme des Nations Unies pour l’environnement (PNUE) et/ou les responsables d’agences de l’ONU etc., ne sont pas spécifiquement mentionnées dans le présent rapport.

1. **ORGANISATION ET EFFECTIFS DU SECRÉTARIAT**

**1.1 Organisation du Secrétariat**

Le Secrétariat est organisé en quatre unités, qui couvrent quatre vastes domaines de travail (comme décrit dans l’Annexe 1 – Structure organisationnelle et l’Annexe II - Composition du personnel du Secrétariat PNUE/AEWA). Les membres du personnel et les unités collaborent étroitement, en équipe, travaillant quotidiennement en interaction sur les questions interdisciplinaires. Il convient de noter que l’Unité de communication de l’AEWA fait partie de l’Unité commue chargée de la gestion de l’information, de la communication et de la sensibilisation (IMCA) cofondée et cogérée par les Secrétaires exécutifs de l’ AEWA et de la CMS.

En 2019, le PNUE a approuvé la requête du Secrétariat de recruter un Jeune expert associé (JEA/JPO), dans le cadre du Programme JEA du PNUE, pour aider le Comité technique dans ses tâches. Malheureusement, aucune Partie contractante n’a proposé de JEA au Secrétariat de l’AEWA. Le Secrétariat a renouvelé sa demande toutes les années qui ont suivi, mais toujours sans succès au moment où nous écrivons ce rapport.

Il convient de mentionner que l’étendue actuelle de la réalisation du mandat du Secrétariat, telle que présentée ici, n’a été possible que grâce à l’extension de certains postes à temps partiel financée par le biais de contributions volontaires, à la disponibilité de certains membres du personnel entièrement financés grâce à des contributions volontaires et au soutien de stagiaires.

**1.2 Situation en matière de personnel**

Au 15 septembre 2022, le personnel du Secrétariat se compose de onze membres: six personnels dans la categorie Professionnel (personnel P) et cinq personnels dans la catégorie support général (personnel G). En dehors de ces derniers, un poste P3 précédemment occupé est vacant depuis le 11 mars 2021. Parmi les postes actuellement occupés, le budget principal couvre 7,3 postes équivalent plein temps (ETP), tandis que les contributions volontaires et les économies ont permis l’ajout de 3,5 postes équivalent plein temps.

Les postes actuellement occupés au sein du Secrétariat sont présentés dans le tableau ci-dessous, indiquant le niveau de financement par le budget principal et par les contributions volontaires et/ou économies.

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| **No** | **Titre du poste** | **Financé par le budget principal** | **Financé par les contributions volontaires ou autres sources** |
|  |
| 1 | Secrétaire exécutif (P) | 100% |   |  |
| 2 | Responsable de l’Unité Science, Mise en œuvre et Conformité (P) | 100% |   |  |
| 3 | Administrateur de l’information (P) | 100% |   |  |
| 4 | Administratrice auprès du Secrétaire exécutif (P) | 100% |   |  |
| 5 | Coordinateur de l’Initiative africaine (P) | 50% | 50% |  |
| 6 | Assistant administratif (G) | 100% |   |  |
| 7 | Assistant de gestion de programme (G-SICU) | 80% | 20% |  |
| 8 | Assistant chargé de l’information (G) | 50% | 50% |  |
| 9 | Assistant de gestion de programme (G-AI) | 50% | 30% |  |
| 10 | Coordinateur de la Plateforme européenne de gestion des oies (P-EGMP) |   | 100% |  |
| 11 | Assistant de gestion de programme (G-EGMP) |   | 100% |  |

Personnel financé par le budget principal

Aucun changement majeur n’est survenu dans l’équipe au cours de la période couverte par le présent rapport. Les postes de Coordinateur de l’Initiative africaine (P-2) et d’Assistant de programme de l’Initiative africaine (G-5) ont été partiellement financés (50%) par le budget principal 2019-2022 de l’AEWA. Le Secrétariat a pu maintenir le poste P-2 à 100% et le poste G-5 à 80% pendant la période intersessionnelle, grâce à des contributions volontaires de l’Allemagne, du Royaume-Uni, du Luxembourg, de la Suisse et de la Commission européenne. Un financement supplémentaire et de préférence plus durable au-delà de 2022 est nécessaire pour pouvoir maintenir les deux postes de l’Initiative africaine de l’AEWA à leur taux actuel d’occupation, étant donné la difficulté croissante à assurer des fonds pour le financement des coûts salariaux, et les procédures administratives croissantes qu’impliquent le traitement et la gestion des diverses sources de financement extrabudgétaire pour les salaires.

Personnel dépendant entièrement de contributions volontaires (Postes pour des projets à durée déterminée)

*Administrateur de programme (P-3) pour la conservation des espèces (Aide aux Plans d’action par espèce et coordination de la mise en œuvre du Plan d’action international pour l’Oie naine)*

Le poste d’Administrateur de programme associé (P-2) pour l’aide aux Plans d’action par espèce et la coordination de la mise en œuvre du Plan d’action international pour l’Oie naine a été revue et la fonction a été revalorisée, passant au niveau P3, conformément au paragraphe 21 de la Résolution 7.12. Le Secrétariat est reconnaissant envers l’Agence norvégienne de l’environnement pour le soutien apporté à ce poste important de 2008 à 2021. Après une procédure de sélection compétitive, Mme Nina Mikander a été choisie pour ce poste et est donc passée d’un poste d’Administrateur P-2 à un poste d’Administrateur P-3 à partir du 1er octobre 2020. Cependant, peu de temps après, elle a démissionné à compter du 11 mars 2021 et a trouvé un autre emploi en dehors des Nations Unies. La Norvège a cessé de financer ce poste depuis le 1er mai 2021. Cette fonction, nécessaire pour remplir de manière plus complète la tâche obligatoire de coordination de la mise en œuvre des Plans d’action par espèce, est incluse dans le Scénario 4 de la proposition de budget principal à la MOP8 pour la période budgétaire 2023-2025 (voir le document [AEWA/MOP8.39 Corr.1](https://www.unep-aewa.org/sites/default/files/document/aewa_mop8_39_budget%20proposal_corr1_0.pdf)).

*Administrateur de programme associé (P-2) et Assistant de gestion de programme (G-5) de la Plateforme européenne de gestion des oies*

Actuellement, la Plateforme européenne de gestion des oies de l’AEWA (EGMP) est gérée au niveau du Secrétariat par un Administrateur de projet P-2 à plein temps et un Assistant de gestion de programme (G-5) à plein temps. Le financement de ces deux postes est assuré jusqu’en décembre 2023.

Pour des détails supplémentaires sur les questions financières et administratives, veuillez lire le [Report of the Secretariat on Finance and Administrative Issues in 2019-2022 (AEWA/MOP 8.38 Rev.1).](https://www.unep-aewa.org/sites/default/files/document/aewa_mop8_38_admin_and_finance_report_fr_rev1.pdf)

1. **GESTION GÉNÉRALE**

*2.1. 25e Anniversaire de l’AEWA*

En raison de la pandémie de COVID, le Secrétariat n’a malheureusement pas été en mesure d’organiser, comme prévu, une cérémonie avec le gouvernement néerlandais, dépositaire de l’AEWA, pour célébrer la signature du Traité à La Haye, le 16 juin 1995. Le Secrétariat a toutefois créé une page Web dédiée à cet évènement <https://www.unep-aewa.org/en/aewa-25th-anniversary>, qui présente les déclarations de nombreuses parties prenantes et un historique des négociations qui ont mené au Traité.

En outre, pour marquer l’occasion du 25e Anniversaire de l’Accord, l’Administrateur de programme pour la conservation des espèces a réalisé une vidéo en collaboration avec le Laboratoire d’ornithologie Cornell, qui montre l’importance des sites critiques pour les oiseaux d’eau migrateurs le long des voies de migration d’Afrique-Eurasie, soulignant le besoin urgent de protéger ces sites. Préparée avec la contribution de diverses parties prenantes tout au long des voies de migration, elle met en lumière les espèces prioritaires de l’AEWA telles que l’Oie naine, le Vanneau sociable, le Flamant nain etc. La vidéo intitulée « *Un appel à la coopération : sauvons les endroits que les oiseaux migrateurs considèrent comme leur foyer* » a été lancée le jour de l’anniversaire en anglais et en français. La vidéo peut être disponible dans d’autres langues, sous réserve des fonds disponibles, et les animations réalisées par Cornell peuvent être mises à la disposition des partenaires de l’AEWA par le biais du Secrétariat. Cette vidéo marque la première collaboration de ce genre entre Cornell et la Famille CMS.

*2.1. Recrutement de Parties*

Depuis la MOP7, six nouvelles Parties contractantes ont adhéré à l’AEWA. Il s’agit de la République centrafricaine (depuis le 1er janvier 2019), la République de Serbie (depuis le 1er mars 2019), la République du Malawi (depuis le 1er septembre 2019), la République d’Arménie (depuis le 1er juillet 2020), du Turkménistan (depuis le 1er janvier 2021) et du Cameroun (au 1er octobre 2022). Leur adhésion a été rendue possible grâce aux efforts continuels du Secrétariat de l’AEWA, en collaboration avec divers partenaires au fil du temps. Cela porte le nombre total de Parties à 83, dont 39 en Afrique et 44 en Eurasie (y compris l’Union européenne).

En outre, des progrès significatifs ont été réalisés dans le processus d’adhésion de plusieurs États de l’aire de répartition d’Afrique et d’Eurasie non Parties. Le Secrétariat et le Dépositaire ont mis à jour les versions en anglais, français et arabe du texte de l’Accord en 2019, et la version en russe en mai 2020.

Le Secrétariat a été régulièrement en contact avec l’Arabie Saoudite en ce qui concerne le processus d’adhésion, lequel a considérablement progressé et sera, espérons-le, bientôt achevé.

Des efforts pour recruter des Parties supplémentaires en Europe et en Asie centrale, notamment la Bosnie-Herzégovine, la Grèce, la Turquie, le Kazakhstan et l’Azerbaïdjan sont également en cours. Le Secrétariat s’est rendu dans les trois derniers pays cités en octobre 2019 pour présenter aux autorités nationales les avantages d’une adhésion à l’AEWA. Les missions étrangères des Parties contractantes à l’AEWA ont également été visitées pour présenter l’Accord et rechercher un soutien pour recruter les États de l’aire de répartition en tant que Parties.

En outre, après une consultation écrite en août 2019, les membres du StC se sont mis d’accord sur les termes de référence pour les Points focaux nationaux de l’AEWA, qui sont publiés sur le site Web de l’AEWA (<https://www.unep-aewa.org/en/page/national-focal-points>).

*2.2. Réunions du Comité permanent de l’AEWA*

Le Secrétariat a facilité l’organisation logistique et matérielle, et le déroulement de huit réunions du Comité permanent en 2019-2022. Le nombre élevé de réunions en 2021 et 2022 est dû à la pandémie et à la nécessité de suivre la situation de près, afin d’assurer la sécurité de la MOP. Pour des raisons financières les comptes rendus du Comité permanent n’ont pas pu être traduit en français.

**14e Réunion du Comité permanent (StC14), 8décembre 2018, Durban, Afrique du Sud**

<https://www.unep-aewa.org/en/meeting/14th-meeting-aewa-standing-committee>

**15e Réunion du Comité permanent (StC15), 11 - 13 décembre 2019, Bristol, RU**

<https://www.unep-aewa.org/en/meeting/15th-meeting-aewa-standing-committee>

**16e Réunion du Comité permanent (StC16), 4 - 6 mai 2021, conférence virtuelle**

<https://www.unep-aewa.org/en/meeting/16th-meeting-aewa-standing-committee>

**17e Réunion du Comité permanent (StC17), 30 juin 2021, conférence virtuelle**

<https://www.unep-aewa.org/en/meeting/17th-meeting-aewa-standing-committee>

**18e Réunion du Comité permanent (StC18), 28 juillet 2021, conférence virtuelle**

<https://www.unep-aewa.org/en/meeting/18th-meeting-aewa-standing-committee>

**19e Réunion du Comité permanent (StC19), 27 septembre 2021, conférence virtuelle**

<https://www.unep-aewa.org/en/meeting/19th-meeting-aewa-standing-committee>

**20e Réunion du Comité permanent (StC20), 2 mars 2022, conférence virtuelle**

<https://www.unep-aewa.org/en/meeting/20th-meeting-aewa-standing-committee>

**21e Réunion du Comité permanent (StC21), 1er juin 2022, conférence virtuelle**

<https://www.unep-aewa.org/en/meeting/21st-meeting-aewa-standing-committee>

Pour tout détail supplémentaire, veuillez lire le [Report from the Chair of the Standing Committee (AEWA/MOP8.6)](https://www.unep-aewa.org/sites/default/files/document/aewa_mop8_6_stc_report.pdf).

*2.3. Réunions du Comité technique de l’AEWA*

Le Secrétariat a facilité l’organisation logistique et matérielle, ainsi que le déroulement de trois réunions du Comité technique en 2019-2022. Pour des raisons financières les comptes rendus du Comité technique n’ont pas pu être traduit en français.

La 15e réunion du Comité technique (TC) s’est tenue à Bonn, Allemagne, du 9 au 11 avril 2019. La réunion a été convoquée dans le but d’examiner et d’approuver le programme de travail du TC, et de mettre en place les groupes de travail.

Le rapport de la réunion TC15 est disponible à l’adresse suivante :

<https://www.unep-aewa.org/sites/default/files/document/aewa_tc15_report.pdf>

La 16e réunion du Comité technique de l’AEWA a eu lieu du 25 au 29 janvier 2021, sous forme de conférence virtuelle, en raison de la pandémie de Covid-19. La réunion a procédé à l’examen final des documents et les a approuvés pour soumission à la MOP8.

Le rapport de la réunion TC16 est disponible à l’adresse suivante :

<https://www.unep-aewa.org/sites/default/files/document/aewa_tc16_meeting_report_final.pdf>

La 17e réunion du Comité technique de l’AEWA s’est tenue le 8 février 2022, également sous forme virtuelle. Le Comité a prévu la finalisation de plusieurs tâches en cours et la présentation de produits supplémentaires à la MOP8, reportée à septembre 2022, ainsi que l’avancement de certaines autres tâches reportées à la prochaine période triennale.

Le rapport de la réunion TC17 est disponible à l’adresse suivante :

[https://www.unep-aewa.org/sites/default/files/document/aewa\_tc17\_meeting\_report.pdf](https://eur02.safelinks.protection.outlook.com/?url=https%3A%2F%2Fwww.unep-aewa.org%2Fsites%2Fdefault%2Ffiles%2Fdocument%2Faewa_tc17_meeting_report.pdf&data=05%7C01%7Ccatherine.lehmann%40un.org%7Cceb8c81d3bf546be5a4b08da9af56c33%7C0f9e35db544f4f60bdcc5ea416e6dc70%7C0%7C0%7C637992676108609018%7CUnknown%7CTWFpbGZsb3d8eyJWIjoiMC4wLjAwMDAiLCJQIjoiV2luMzIiLCJBTiI6Ik1haWwiLCJXVCI6Mn0%3D%7C3000%7C%7C%7C&sdata=eOAtm4Dw%2F6npl1hfdD281L2eDdqmJVUFSjvfjznzc3g%3D&reserved=0)

*2.4. Coopération avec ONU Environnement et autres organisations*

*ONU Environnement et la Famille CMS*

Le 23 août 2019, la Famille CMS (CMS, EUROBATS et AEWA) a rencontré le Directeur exécutif nouvellement nommé du PNUE pour parler de la façon dont la coopération programmatique et de la façon de renforcer la coopération avec le PNUE.

En ce qui concerne les synergies programmatiques, certaines questions telles que le braconnage d’oiseaux, le saturnisme ou le secteur énergétique sont à présent placés sous la houlette de la CMS suite aux décisions de la COP d’élargir le mandat relatif à ces questions dans le cadre de la Convention. Le Secrétariat AEWA/ PNUE reste toutefois impliqué dans tous les groupes de travail pertinents.

En tant que membre du groupe de travail multipartite de la CMS sur l’énergie, le Secrétariat a participé à la quatrième réunion, les 19 et 20 septembre 2019 à Paris. Pour de plus amples informations, veuillez consulter :

<https://www.cms.int/en/meeting/fourth-meeting-energy-task-force>

En tant que membre du groupe de travail de la CMS sur l’abattage illégal, le Secrétariat a participé à la troisième réunion du MIKT, qui s’est tenue du 8 au 10 mai 2019 à Rome. Pour de plus amples informations, veuillez consulter :

<https://www.cms.int/sites/default/files/document/cms_mikt3_meeting-report_0.pdf>

Les 16 et 17 mars 2019, le Secrétariat a également participé à une réunions du Plan d’action de la CMS pour les oiseaux terrestres migrateurs d’Afrique-Eurasie AEMLAP (Peterborough, R-U), se concentrant sur la conservation de l’habitat et les questions relatives à l’utilisation des terres. L’AEMLAP complète le programme de conservation dans la région d’Afrique-Eurasie, l’AEWA se concentrant sur les sites et les habitats, et le MoU Rapaces de la CMS sur les goulets d’étranglement migratoires. Cela permet une meilleure intégration du travail de conservation dans le secteur de l’agriculture, de l’énergie et d’autres domaines de développement.

*Union européenne*

Le Secrétariat a assisté à plusieurs réunions du groupe d’experts de l’UE sur les directives Oiseaux et Habitats (NADEG) et un membre du Comité technique ou du Secrétariat assiste régulièrement aux réunions du groupe d’experts de l’UE sur les directives liées à la nature.

*Convention de Ramsar*

La coopération avec le Secrétariat de la Convention de Ramsar s’est principalement concentrée sur des sujets africains.

Le Secrétariat PNUE/AEWA, en coopération avec le Secrétariat de la Convention de Ramsar et l’Initiative Voie de migration de la mer des Wadden, a organisé un atelier de formation des formateurs de l’AEWA sur la conservation des voies de migration, à l’intention des pays francophones d’Afrique de l’Ouest et centrale, à Cotonou, Bénin, du 6 au 10 mai 2019, grâce à un financement obtenu par le Secrétariat de l’AEWA auprès de la Commission européenne. Le Secrétariat de l’AEWA a travaillé conjointement avec le Secrétariat de la Convention de Ramsar dans le cadre de la Mission consultative conjointe Ramsar relative à Sebkhet Sejoumi (voir les détails dans le document AEWA/MOP 8.20, IRP cas No 8)

Le Secrétariat de la Convention de Ramsar est également partenaire du projet RESSOURCE (voir ci-dessous) et les deux Secrétariats coopèrent dans le cadre de ce projet.

*Conseil international de la chasse et de la conservation du gibier (CIC)*

Le Secrétariat AEWA/PNUE a assisté à la 66e Assemblée générale du CIC, qui a eue lieu du 1er au 4 mai 2019 à Windhoek, Namibie. La réunion s’est tenue dans le cadre d’une conférence internationale accueillie par le ministère namibien de l’Environnement et du Tourisme : Crossroads - Leading the Way for Wildlife Conservation. À cette occasion, le Secrétaire exécutif a participé à des événements spéciaux sur les oiseaux migrateurs et a présenté le concept de gestion adaptative pour les oiseaux d’eau migrateurs. Ces réunions ont également fourni l’occasion de présenter l’AEWA au Ministre en charge de l’environnement, la Namibie n’étant pas Partie contractante à l’Accord. Le CIC est également un partenaire de la campagne de la Journée mondiale des oiseaux d’eau (JMOM).

*FAO, FFEM et projet RESSOURCE*

« RESSOURCE » est l’acronyme de l’équivalent français du « Renforcement d’Expertise au Sud du Sahara sur les Oiseaux et leur Utilisation Rationnelle en faveur des Communautés et de leur Environnement ». Les écosystèmes au cœur de ce projet sont situés dans la vallée du fleuve Sénégal, le delta intérieur du Niger, le lac Tchad et certaines parties du Nil. Ce sont des zones dont dépendent près d’un milliard de personnes pour l’agriculture, l’élevage du bétail, la pêche et la chasse, et qui sont également d’une importance capitale pour des millions d’oiseaux d’eau.

Le projet vise à évaluer la durabilité de l’exploitation des ressources représentées par les oiseaux d’eau, grâce à une approche intégrée comprenant : (i) l’évaluation des ressources en termes de quantité, de répartition et d’importance socioéconomique, notamment pour les communautés rurales (ii) la préservation des habitats et (iii) la proposition de mesures de conservation au niveau communautaire.

Pour de plus amples information, veuillez consulter :

<http://www.unep-aewa.org/en/news/conserving-waterbirds-africa%E2%80%99s-sahelo-saharan-region>

Le Secrétaire exécutif a assisté à la troisième réunion du Comité de pilotage (PSC) du projet RESSOURCE au siège de la FAO les 12 et 13 juin 2019, où les partenaires ont discuté des résultats du programme de travail. Le Secrétaire exécutif et le Coordinateur de l’Initiative africaine ont également participé à la 4e réunion virtuelle du PSC (juin 2020) et à la 5e réunion virtuelle du PSC (février 2022) qui se sont concentrées sur l’évaluation des résultats du projet, la dernière accordant aussi une attention toute particulière aux priorités pour une éventuelle phase II du projet. Le Secrétariat a également travaillé en étroite collaboration avec les partenaires du projet sur la conception de l’outil d’analyse juridique, dans le cadre de la Composante 5 du projet, ainsi que sur l’élaboration d’une formation en ligne ouverte à tous sur le recensement des oiseaux d’eau, ciblant l’Afrique du Nord et l’Afrique sahélienne.

*Initiative sur les oiseaux migrateurs de l’Arctique*

Le Secrétariat a continué à contribuer à la mise en œuvre de l’Initiative sur les oiseaux migrateurs de l’Arctique (IOMA), mise en place dans le cadre du groupe de travail sur la biodiversité du Conseil de l’Arctique CAFF (Conservation de la flore et de la faune arctiques). Le Secrétariat, qui fait partie du Comité de pilotage pour la voie de migration d’Afrique-Eurasie, a participé à la réunion d’experts des oiseaux marins de l’Arctique, qui a eu lieu du 26 au 29 mars 2019 en Islande.

*Autres voies de migration :*

*Voie de migration Asie de l’Est-Australasie*

M. Sergey Dereliev, Responsable de l’Unité Science, Mise en œuvre et Conformité au Secrétariat AEWA/ PNUE, a été nommé membre du Comité technique du Partenariat pour la voie de migration d’Asie de l’Est-Australasie (EAAFP) en mars 2018 Cet échange avec le Partenariat de la voie de migration d’Asie de l’Est-Australasie permettra une coopération et une coordination plus étroites entre ces deux instruments. Le Président du Comité technique de l’EAAFP et le Responsable de l’Unité scientifique ont participé en tant qu’observateurs aux réunions du TC de l’AEWA, en avril 2019, tandis que M. Dereliev a assisté aux réunions en ligne du Comité technique de l’EAAFP en avril et août 2019.

*Voie de migration d’Asie centrale*

Lors de la StC13, le 5 juillet 2018, les membres de la StC ont décidé que le Secrétariat devrait investir une certaine quantité mesurée de temps de personnel et fournir des conseils au gouvernement indien sur la présentation d’une proposition à la MOP8 de l’AEWA en 2021 pour l’amendement des annexes de l’AEWA, en vue d’ y incorporer la voie de migration d’Asie centrale (CAF) et son Plan d’action. Le Secrétariat a participé à une réunion sur le Plan d’action national indien de la CAF en novembre 2018 à New Delhi pour discuter de cette question. En janvier 2019, une feuille de route globale, menant à la MOP8 en 2021, a été envoyée au gouvernement indien. La marche à suivre sera discutée lors de la réunion des États de l’aire de répartition de la CAF, convoquée par le ministère de l’Environnement, des Forêts et du Changement climatique, du 19 au 20 novembre 2019. Cette réunion a été organisée parallèlement à la « Conférence internationale sur les zones humides et les oiseaux d’eau migrateurs des voies de migration asiatiques », organisée par la Société d’histoire naturelle de Bombay (BNHS) du 18 au 22 novembre 2019 à Lonavala, Maharashtra (<https://cwamwaf.in/conference/>). Le Secrétariat PNUE/AEWA a participé aux deux événements.

Cette question a ensuite été discutée lors de la COP13 de la CMS et les résultats incorpores dans la résolution 12.11 rev. COP13 [cms\_cop13\_res.12.11\_rev.cop13\_f.pdf](https://www.cms.int/sites/default/files/document/cms_cop13_res.12.11_rev.cop13_f.pdf) qui indique :

*Para 8. Accueille favorablement les efforts supplémentaires déployés par le Gouvernement indien*

*pour poursuivre le processus de collaboration, en étroite consultation avec les États de l'aire*

*de répartition de la CAF et avec les Secrétariats de la CMS et de l'AEWA, afin de mettre en*

*place, dans le cadre de la CMS, un cadre institutionnel dont le secrétariat serait assuré par le*

*Secrétariat de la CMS ainsi qu'un bureau de coordination hébergé par le Gouvernement*

*indien, afin de soutenir la mise en œuvre d'actions renforcées de conservation des oiseaux*

*migrateurs et de leurs habitats dans la CAF, ainsi que de soutenir cette initiative avec des*

*ressources, en coordination avec les instruments existants de la CMS relatifs à l'avifaune ;*

*Para 9. Se félicite en outre de l'engagement pris par le Gouvernement indien de fournir des ressources*

*pour ce processus, y compris la mise en place du cadre institutionnel et la mise à disposition*

*d'un bureau de liaison pour la coordination en Inde, sous l'égide du Secrétariat de la CMS à*

*Bonn ;*

Depuis le Secretariat de l’AEWA n’a pas participé à d’autres réunions sur ce sujet.

*2.5. Collecte de fonds*

Veuillez vous reporter au [Rapport du Secrétariat sur les questions financières et administratives en 2019-2022 (AEWA/MOP 8.38 Rev.1)](https://www.unep-aewa.org/sites/default/files/document/aewa_mop8_38_admin_and_finance_report_rev1.pdf).

*2.6. Compte rendu de la MOP7 et préparation de la MOP8*

Les comptes rendus de la MOP7 ont été publiés sur le site Web et sur papier en anglais et en français. Le Secrétariat remercie le BMUB (Allemagne) de les avoir imprimés. Pour la version anglaise, veuillez cliquer sur le lien suivant :<https://www.unep-aewa.org/sites/default/files/document/PROCEEDINGS%20MOP7_FINAL_with%20BMUB%20logo_24_Sep%202019.pdf>

Les participants à la MOP7 ont exprimé leur reconnaissance au gouvernement de la Hongrie pour son offre généreuse d’accueillir la 8ème session de la Réunion des Parties (MOP8). La MOP devait être organisée dans le cadre de l’exposition internationale « One with Nature » à Budapest, du 25 septembre au 14 octobre 2021, mais a dû être reportée à 2022 par les Parties, par le biais de la [Résolution Ex.2](https://www.unep-aewa.org/sites/default/files/document/Resolution%20Ex.2_postponing_MOP8.pdf) en raison de la pandémie de Covid-19.

*2.7. L’Initiative africaine de l’AEWA*

Le statut du personnel de l’Unité de l’Initiative africaine de l’AEWA (un Administrateur de programme associé – P2 et un Assistant de programme – G5), ainsi que le financement afférent des postes, sont traités dans la section 1.2 du présent rapport.

***2.7.1) Coordination de l’Initiative africaine de l’AEWA :***

La coordination des activités dans le cadre de l’IA de l’AEWA a continué à être assurée par le triple mécanisme de coordination établi par la Résolution 5.9 - c’est-à-dire l’Unité IA au sein du Secrétariat, l’[Unité de support technique (TSU)](https://www.unep-aewa.org/en/document/terms-reference-technical-support-unit-offered-government-france-support-implementation%22%20%5Ct%20%22_blank) et [les Coordinateurs des Points focaux sous-régionaux (SRFPC)](https://www.unep-aewa.org/en/activities/african_initiative/poa_for_africa_ai/srfp_coordinators%22%20%5Cl%20%22%3A~%3Atext%3DThe%20role%20of%20the%20AEWA%2Cand%20provide%20advice%20for%20implementation.%22%20%5Ct%20%22_blank). Les activités menées par le Secrétariat de l’AEWA sont présentées dans les sous-paragraphes ci-dessous. Les activités menées par la TSU pendant la période dont il est actuellement question ont été principalement liées au projet RESSOURCE (voir section 2.4 du présent rapport). En outre, le site Web de l’AEWA réalise la promotion d’une vidéo publiée par la TSU en 2019 et [intitulée « La surveillance des oiseaux d’eau en Afrique : l’expérience du Tchad](https://www.unep-aewa.org/en/news/new-film-waterbird-monitoring-africa-chad-experience%22%20%5Ct%20%22_blank) », ainsi que celle d’un autre film sur les étapes du processus de désignation de la zone humide de Khor Abu Habil, au Soudan, en tant que site Ramsar au Soudan.

Sur la base des [Termes de Référence (TdR) pour les Coordinateurs des Points focaux sous-régionaux (SRFPC) de l’AEWA](http://chrome-extension/efaidnbmnnnibpcajpcglclefindmkaj/https%3A/www.unep-aewa.org/sites/default/files/uploads/tor_srfpc_adoptedmop7_en.pdf%22%20%5Ct%20%22_blank) en Afrique, adoptés par le biais de la [Résolution 7.1](http://chrome-extension/efaidnbmnnnibpcajpcglclefindmkaj/https%3A/www.unep-aewa.org/sites/default/files/document/aewa_mop7_1_strategicplan_en.pdf%22%20%5Ct%20%22_blank), de nouveaux [SRFPC pour l’Afrique du Nord, de l’Est, du Sud et de l’Ouest](https://www.unep-aewa.org/en/activities/african_initiative/poa_for_africa_ai/srfp_coordinators%22%20%5Cl%20%22%3A~%3Atext%3DThe%20role%20of%20the%20AEWA%2Cand%20provide%20advice%20for%20implementation.%22%20%5Ct%20%22_blank) ont été désignés et mis en place depuis la MOP7. Conformément aux TdR, le Secrétariat a assuré la liaison avec la sous-région d’Afrique centrale pour la nomination d’un SRFPC en l’absence d’un représentant ou d’un suppléant du StC de la sous-région, le PFN de la République centrafricaine (RCA) ayant été confirmé dans ce rôle en avril 2022.

***2.7.2) Activités du Secrétariat relatives à la mise en œuvre de l’Initiative africaine et du PoAA***

***2.7.2a) Processus de présentation de rapports sur la mise en œuvre du PoAA :*** Conformément à la Résolution 7.1, l’avant-projet de modèle pour le module de présentation de rapports PoAA de l’AEWA pour la période 2019-2020 a été rédigé par le Secrétariat PNUE/AEWA. Il a été examiné par le TC de l’AEWA en septembre 2020, et par le StC de l’AEWA en octobre 2020, ce dernier approuvant la conception du module de PoAA en ligne pour les rapports à la MOP8 de l’AEWA, sur la base du modèle de rapport PoAA approuvé. Le module en ligne a été conçu et diffusé en décembre 2020, en vue de la présentation des rapports à la MOP8, la date limite de soumission étant le 7 février 2021, conformément aux termes de la Résolution 7.1 (c’est-à-dire 240 jours avant la date d’ouverture de la MOP8, lorsqu’elle était prévue en 2021). À la date limite de soumission du 7 février, seuls 5 des 38 rapports PoAA attendus avaient été soumis dans le système en ligne, ce qui équivaut à un taux de soumission de 13%. Aussi la date limite de soumission a-t-elle été prolongée initialement au 19 février 2021 et finalement au 24 mars 2021 (cette dernière étant la date limite après laquelle les rapports PoAA ont été extraits du système de rapport en ligne pour commencer l’analyse). Le Secrétariat a fourni des services consultatifs tout au long de l’exercice de présentation des rapports et en outre un feedback substantiel sur les rapports soumis dans les délais, dans le but d’améliorer la qualité des rapports. À la date limite du 24 mars 2021, 20 des 38 rapports attendus avaient été soumis/resoumis, ce qui donne un taux de soumission de 53% pour ce tout premier cycle de rapports pour le PoAA de l’AEWA. L’analyse des rapports a été sous-traitée au PNUE-WCMC, ce qu’a rendu possible une contribution financière volontaire du Royaume-Uni. L’analyse détaillée est fournie dans le document AEWA/MOP 8.15. En janvier 2021, le Secrétariat de l’AEWA a préparé l’avant-projet de modèle de rapport sur le PoAA de l’AEWA pour la période 2021-2023 dans le but d’élaborer le module de rapport PoAA à la MOP9 de l’AEWA. Cet avant-projet a été soumis à la 16e réunion du TC de l’AEWA en janvier 2021 pour examen et commentaires, avec un avant-projet révisé partagé sur l’espace de travail du TC de l’AEWA pour davantage de commentaires, comme recommandé par la 16e réunion du TC. Un avant-projet final révisé a été soumis à la 16e réunion du StC de l’AEWA en mai 2021 pour examen et approbation en vue de sa soumission à la MOP8 (voir Document AEWA/MOP 8.16).

Les rapports nationaux sur le PoAA n’évaluent que la mise en œuvre des 156 activités et processus à réaliser au niveau national, tandis que les 112 activités restantes à réaliser au niveau de l’Accord nécessitent une évaluation plus approfondie afin d’assurer une évaluation complète et holistique de l’état d’avancement du PoAA. À cet égard, le Secrétariat a élaboré un bref concept sur l’approche et la méthodologie à utiliser pour évaluer et rendre compte de l’exécution du Plan d’action de l’AEWA pour l’Afrique (PoAA), lequel concept a été soumis au TC de l’AEWA pour examen et commentaires en juillet 2021 et au StC de l’AEWA pour examen et approbation en vue de son utilisation en mars 2022 (en attendant le développement d’indicateurs au niveau des actions du PoAA, pour permettre la réalisation d’une telle évaluation). Malheureusement, en raison du personnel limité du Secrétariat, le développement d’indicateurs du PoAA et l’évaluation subséquente de l’avancement du PoAA n’ont pas pu être menés, et ont été reportés en vue de leur présentation à la MOP9, en attendant la disponibilité de moyens pour externaliser le processus.

***2.7.2b) Mise en œuvre des Plans d’action internationaux par espèce /multi-espèces***

Alors que les détails sur la coordination et la mise en œuvre des ISSAP de l’AEWA et des groupes de travail internationaux sur les espèces sont fournis dans le document AEWA/MOP 8.22, les informations sur les divers projets/activités menés/soutenus par le Secrétariat pour certains ISSAP pertinents pour l’Afrique sont présentés ci-dessous.

*Râle à miroir*: Dans le cadre d’un projet financé par l’Accord de coopération avec le PNUE sur le programme thématique Biens et défis publics mondiaux de la Commission européenne (CE) (valable pour la période 2015-2020 et récemment prolongé jusqu’en 2021), et avec un cofinancement du Royaume-Uni sur la période 2019-2021, le Secrétariat, en collaboration avec BirdLife Afrique du Sud et l’Autorité éthiopienne pour la conservation de la faune sauvage (EWCA), a mené des activités visant à promouvoir la conservation communautaire et l’utilisation durable de la zone humide de Berga, en Éthiopie, ainsi que sa désignation en tant qu’aire protégée en vertu de la législation nationale. Parmi les résultats du projet figure la rédaction d’un document sur le Programme de conservation communautaire (CBCP) par le biais d’un processus hautement consultatif, afin de guider l’utilisation et la gestion durables de la plaine inondable de la haute Berga, avec la participation des communautés locales, tout en contribuant à la sauvegarde du site en tant qu’habitat de reproduction approprié pour le Râle à miroir. Le document CBCP est maintenant en attente d’un examen final et d’une consolidation par le biais d’un processus multipartite, qui a été retardé en raison des restrictions liées au Covid, mais qui a également constitué la base des règlements traditionnels validés par les communautés locales et les bureaux d’application de la loi lors d’une réunion qui s’est tenue dans la ville d’Inchini en juillet 2021, en tant que directives immédiates pour l’utilisation durable de la zone humide. Deux réunions de consultation des parties prenantes, qui ont eu lieu dans les villes d’Ambo et d’Holeta (juillet 2021), ont abouti à un consensus pour la désignation de la plaine inondable de la haute Berga en tant qu’aire protégée sous administration régionale, suivie de la démarcation et de la délimitation participatives des frontières de l’aire protégée et de sa cartographie par un comité multipartite désigné. Sur la base des informations actualisées fournies sur l’étendue de la dispersion des espèces dans la zone humide, d’autres consultations des parties prenantes seront menées dans le but d’étendre la surface de l’aire protégée délimitée, dans le cadre d’un autre projet financé par le Royaume-Uni.

*Grue royale*: voir la section 4.2 du présent rapport pour des informations sur la première réunion du groupe de travail international de l’AEWA sur la Grue royale [(IWG)](https://www.unep-aewa.org/en/news/further-progress-made-planning-conservation-action-grey-crowned-crane) qui s’est tenue en juillet 2019 à Entebbe, Ouganda.

*Aigrette vineuse*: Dans le cadre d’un autre projet financé par le Programme Biens et défis mondiaux de la Commission européenne au cours de la période 2020-2023, le Secrétariat PNUE/AEWA a lancé des activités pour organiser la première réunion du Groupe de travail international de l’AEWA sur l’Aigrette vineuse, qui devrait avoir lieu en 2023 ou 2024, sur l’aimable invitation du gouvernement du Botswana. Le projet comprend la fourniture de subventions de démarrage pour soutenir au moins deux projets sur le terrain, afin de contribuer à la mise en œuvre de l’ISSAP. La coordination internationale de l’ISSAP a également été stimulée avec la reconfirmation par l’organisation de coordination (BirdLife Botswana - BLB) du rétablissement de son rôle, et la nomination d’un nouveau coordinateur IWG au sein de BLB.

*Ibis chauve :* De même, dans le cadre du projet 2020-2023 du Programme Biens et défis mondiaux de la Commission européenne, des fonds ont été alloués afin d’évaluer la faisabilité de la réintroduction de l’Ibis chauve en Algérie, ainsi que pour améliorer et agrandir les corniches de nidification de l’espèce au Maroc. Ces deux activités sont en cours avec le soutien de plusieurs partenaires clés de mise en œuvre.

*Flamant nain :* Dans le cadre de l’Initiative Bio-Bridge (BBI) de la CDB, le Secrétariat a apporté son soutien au transfert de connaissances et d’expertise à des experts locaux au Sénégal et en Mauritanie sur le marquage par satellite et le baguage des flamants nains, et le suivi ultérieur de leur distribution spatiale et temporelle dans les sites de reproduction et de non-reproduction. Ceci a été fait par le biais d’un cours de formation, organisé en collaboration avec la Direction des parcs nationaux du Sénégal (DPN) et l’institut de recherche, dont le siège est en France, de la Tour du Valat, à Djoudj, Sénégal, en décembre 2021, qui a rassemblé 15 experts de diverses institutions sénégalaises et mauritaniennes. Trois des quatre émetteurs satellites achetés dans le cadre du projet ont été installés avec succès sur trois flamants nains, dont les mouvements spatiaux et temporels font actuellement l’objet d’un suivi. La coordination internationale de l’ISSAP du Flamant nain a repris avec BirdLife Afrique du Sud en tant qu’institution coordinatrice, grâce à un MdE signé avec le Secrétariat début 2022.

*Crabier blanc :* Grâce à deux subventions du Royaume-Uni pour la période de 2021 et 2022, des activités ont été financées à Madagascar en vue de faire progresser la mise en œuvre de [la mise en œuvre de l’ISSAP pour le Crabier blanc](https://www.unep-aewa.org/en/news/aewa-african-initiative-shines-focus-madagascar-pond-heron-white-winged-flufftail-and-climate). L’objectif est d’obtenir des données concernant la reproduction de l’espèce sur les sites du fleuve Loza et du lac Tseny, ainsi que sur l’état des menaces et de l’utilisation des terres sur ces sites, tout en initiant le processus de protection et de gestion communautaire pour le site du fleuve Loza, et le processus de désignation de ce site comme site Ramsar. La coordination internationale pour la mise en œuvre de l’ISSAP a été stimulée par la conclusion d’un MdE entre le Secrétariat et la nouvelle organisation de coordination du groupe de travail (Asity Madagascar, partenaire national de BirdLife à Madagascar) et la nomination ultérieure du coordinateur de l’IWG au sein d’Asity Madagascar..

*Oiseaux marins côtiers de Benguela :* voir la section 4.2 du présent rapport pour la [1](https://www.unep-aewa.org/en/meeting/1st-meeting-aewa-benguela-coastal-seabirds-international-working-group)[e](https://www.unep-aewa.org/en/meeting/1st-meeting-aewa-benguela-coastal-seabirds-international-working-group) [réunion (virtuelle) du groupe de travail international de l’AEWA sur les oiseaux marins côtiers de Benguela (mars 2021)](https://www.unep-aewa.org/en/meeting/1st-meeting-aewa-benguela-coastal-seabirds-international-working-group).

***2.7.3) Renforcement des capacités / CESP en Afrique :***

*2.7.3a) Formation / renforcement des capacités :*

Grâce au financement accordé par les gouvernements suisse et allemand, le Secrétariat a organisé en juillet 2022 une réunion africaine virtuelle préparatoire à la  [MOP8 de l’AEWA](https://www.unep-aewa.org/en/news/african-parties-get-ready-aewa-mop8). Celle-ci a rassemblé quelque 53 PFN de l’AEWA et/ou leurs représentants, des collaborateurs et partenaires de 30 Parties contractantes africaines de l’AEWA, leur permettant de discuter et de délibérer sur les questions clés à aborder lors de la MOP8, de consolider les positions régionales à défendre lors de la MOP8, de partager des expériences et d’améliorer les connaissances et les compétences quant à divers aspects de la mise en œuvre de l’AEWA et de la préparation des réunions, y compris les compétences de négociation pour les AEM.

Le Secrétariat a organisé un atelier de formation des formateurs (FdF) de cinq jours sur la conservation des voies de migration, en collaboration avec la Direction générale des Eaux, Forêts et Chasse (DGEFC) du Bénin, et en coopération avec le Secrétariat de la Convention de Ramsar et l’Initiative Voie de migration de la mer des Wadden, [du 6 au 10 mai 2019 au Bénin](https://www.unep-aewa.org/en/news/training-trainers-flyway-conservation). L’organisation de cet atelier a été rendue possible grâce au soutien financier et en nature Programme Biens et défis mondiaux de la Commission européenne (CE-GPGC), de l’Initiative Voie de migration de la mer des Wadden et du gouvernement du Bénin. Quarante-quatre experts techniques en provenance de 18 États francophones de l’aire de répartition de l’Afrique de l’Ouest et centrale, ainsi que de quatre institutions régionales de formation liées à la faune sauvage, pertinentes dans ces pays, ont été formés. Suite au cours régional de formation pratique, [sept pays ont déclaré avoir conçu et organisé des cours de formation nationaux de suivi](https://www.unep-aewa.org/en/news/aewa-training-trainers-flyway-conservation), dont l’un a bénéficié d’un soutien financier et en nature de la part de l’initiative Voie de migration de la mer de Wadden. Entre-temps, d’autres pays ont organisé des sessions d’information de suivi, des campagnes de sensibilisation, des activités de terrain ou ont intégré la conservation de la voie de migration dans les programmes d’enseignement. Grâce au financement du projet GPGC 2020-2023 de la CE, le Secrétariat est en train d’organiser un cours similaire de formation pratique sur la conservation de la voie de migration pour les petits États insulaires en développement de l’océan Indien, aimablement accueilli par le gouvernement de Maurice et prévu du 6 au 10 février 2023.

En décembre 2021, un atelier de formation de 4 jours sur l’intégration des objectifs de conservation des oiseaux d’eau dans l’adaptation au changement climatique, ainsi que sur le guidage de l’application pratique des lignes directrices complémentaires de l’AEWA sur la mesure dans laquelle les oiseaux d’eau peuvent s’adapter au changement climatique, a eu lieu du 13 au 16 décembre 2021. Organisé par Wetlands International en collaboration avec le Secrétariat, l’atelier a permis de dispenser une formation pratique et concrète aux experts techniques de 14 Parties anglophones à l’AEWA, dans le cadre du projet plus vaste des Voies de migration d’Afrique-Eurasie résilientes au changement climatique, financé par l’Initiative internationale pour le climat (IKI) du gouvernement allemand et cofinancé par les gouvernements du Luxembourg et de la Suisse.

*2.7.3b) Visibilité*:

En février 2022, une publication brève et captivante intitulée « L’Initiative africaine de l’AEWA - Temps forts 2021 & 2022 » a été rédigée et diffusée par le Secrétariat, afin de stimuler l’intérêt et de renforcer la sensibilisation, qui avait été limitée pendant la période 2020-2021 en raison des restrictions liées au Covid. En juin 2020, le Secrétariat a réalisé une mise en page professionnelle et dynamique pour le [PoAA 2019-2027 de l’AEWA nouvellement adopté](https://www.unep-aewa.org/en/news/fresh-layout-aewa-plan-action-africa), afin de le rendre attrayant et convivial pour les nombreuses parties prenantes impliquées dans sa mise en œuvre, conformément aux demandes des Parties africaines. Ce document a été imprimé et est prêt à être distribué grâce au soutien financier accordé par le gouvernement allemand en novembre 2020. En juillet 2020, le contenu et la présentation [des pages Web de l’Initiative africaine](https://www.unep-aewa.org/en/activities/africaninitiative) ont été mis à jour, afin d’améliorer et de faciliter la communication avec le large éventail de parties prenantes/utilisateurs.

La visibilité de l’AEWA et de son Initiative africaine a également été promue par le biais d’un certain nombre de présentations effectuées par la Coordinatrice de l’AEWA AI et le Secrétaire exécutif lors de différents événements de partenaires clés, dont : le webinaire de la JMOM de BirdLife International en octobre 2020, intitulé « Les oiseaux connectent les gens le long de la voie de migration de l’Atlantique Est » ; un webinaire de la JMOM organisé par l’Association « Les Amis des Oiseaux » en Tunisie, en collaboration avec le ministère des Forêts ; le webinaire de la JMOM de BirdLife Afrique en mai 2021, Journée de la mer des Wadden 2021 sous le thème « Coopération mondiale dans un monde en mutation » ; la contribution au développement et à l’organisation d’un [cours de formation en ligne sur les Accords environnementaux multilatéraux](https://eur03.safelinks.protection.outlook.com/?url=https%3A%2F%2Fwww.youtube.com%2Fwatch%3Fv%3D0V8dHikH5dk%26feature%3Demb_logo%26ab_channel%3DCenterforGovernanceandSustainability&data=04%7C01%7Cevelyn.moloko%40unep-aewa.org%7C913852222f4b47bfa90e08d891985332%7Cb3e5db5e2944483799f57488ace54319%7C0%7C0%7C637419430912746793%7CUnknown%7CTWFpbGZsb3d8eyJWIjoiMC4wLjAwMDAiLCJQIjoiV2luMzIiLCJBTiI6Ik1haWwiLCJXVCI6Mn0%3D%7C1000&sdata=vK9HOapVoUy76dcH%2BU9GhA91QARJ6S2uFQCGxTixFMo%3D&reserved=0), organisé par l’équipe de la Division juridique du PNUE au Centre pour la gouvernance et la durabilité de l’Université du Massachusetts à Boston (novembre 2020) ; la participation au Forum des jeunes de l’Atlantique Est, (septembre 2021), organisé par plusieurs parties prenantes, notamment le Youth Engaged in Wetlands (YEW), Wildflow and Wetlands Trust, le Secrétariat commun de la mer des Wadden et l’École internationale de la mer des Wadden..

***2.7.4) Fonctionnement du Fonds de petites subventions de l’AEWA (FPS)***:

Le Secrétariat a suivi et fourni des conseils pour la mise en œuvre des derniers projets FPS en cours des cycles de projets 2014 et 2015. En 2019, trois projets FPS du cycle 2015 ont été achevés (au Kenya, au Nigeria et au Zimbabwe) ainsi qu’un projet du cycle 2014 (en Côte d’Ivoire). À la fin de l’année 2018, le projet du cycle 2015 de la Mauritanie a été terminé, ce qui a permis d’achever avec succès tous les projets FPS de l’AEWA. Aucun financement provenant du budget principal de l’AEWA n’ayant été affecté à des projets SGF depuis 2016 et aucune contribution volontaire n’ayant été reçue à cette fin, aucun cycle de projets FPS supplémentaire n’a été géré par le Secrétariat depuis le cycle de projets 2015.

***2.7.5) Partenariats :*** pour de plus amples informations, veuillez vous reporter à la section 2.4 du présent rapport.

***2.7.6) Accroissement du nombre d’adhérents en Afrique :*** pour de plus amples informations, veuillez vous reporter à la section 2.1 du présent rapport.

**3. COMMUNICATION, GESTION DE L’INFORMATION ET SENSIBILISATION**

Pour des informations supplémentaires sur la communication, la gestion de l’information et la sensibilisation, veuillez lire le [Report on the implementation of the Communication Strategy (AEWA/MOP8.17)](https://www.unep-aewa.org/sites/default/files/document/aewa_mop8_17_communication_strategy_report.pdf) et le [Rapport sur l’Unité commune CMS/AEWA chargée de la gestion de l’information, de la communication et de la sensibilisation (AEWA/MOP8.18)](https://www.unep-aewa.org/sites/default/files/document/aewa_mop8_18_imca_report.pdf).

**4. SCIENCE, MISE EN ŒUVRE ET CONFORMITÉ**

*4.1. Facilitation du Comité technique*

L’Unité Science, Mise en œuvre et Conformité (SICU) est responsable, entre autres, de la facilitation du Comité technique (CT) et, au cours de la période 2019-2022, elle a organisé trois de ses réunions, et a exécuté la rédaction d’un nombre considérable de documents, dont beaucoup ont également été soumis à la MOP8. En outre, le Secrétariat a collecté des fonds pour la mise en œuvre de plusieurs tâches du TC qui devaient être externalisées. Le Secrétariat a soutenu les responsables des groupes de travail du TC pendant la période intersessions et a également présidé l’espace de travail du Comité technique, qui est la plateforme de communication et de travail en ligne du Comité. La facilitation du travail du TC est l’une des tâches les plus exigeantes de la SICU en termes de capacité humaine.

*4.2. Développement et coordination des Plans d’action et de gestion internationaux par espèce de l’AEWA et des groupes de travail internationaux par espèce de l’AEWA*

Cinq Plans d’action et de gestion internationaux par espèce ont été adoptés lors de la MOP7, dont un a été retiré, portant le total des Plans d’action et de gestion à 30, y compris le Plan d’action multi-espèces pour les oiseaux de mer côtiers du système d’upwelling de Benguela. Un aperçu du statut actuel de la mise en place et de la coordination des groupes d’experts et de travail internationaux par espèce de l’AEWA est fourni dans le document AEWA/MOP 8.22.

Entre 2019 et 2022, le Secrétariat a facilité l’élaboration d’un nouveau Plan d’action international pour l’Eider à duvet (*Somateria mollissima*) qui a été soumis à la MOP8 pour adoption. Le processus de planification des actions a été soutenu par le ministère finlandais de l’Agriculture et des Forêts ainsi que par le gouvernement régional de Ӓland.

Plusieurs réunions des groupes de travail internationaux de l’AEWA sur les espèces ont été organisées entre 2019 et 2022, avec l’étroite participation du Secrétariat. En outre, des fonds ont été levés pour des projets visant à faire progresser la mise en œuvre des Plans d’action par espèce.

Groupe de travail international de l’AEWA sur l’Oie naine (*Anser erythropus*)

La 4e réunion du groupe de travail international a eu lieu du 11 au 13 novembre 2019 à Bucarest, en Roumanie, accueillie par le ministère roumain de l'Environnement, et organisée conjointement avec la Société bulgare de protection des oiseaux, dans le cadre du projet relatif à la Bernache à cou roux, financé par le programme LIFE de l'UE.

Le projet « Garantir un réseau de sites critiques résilients aux changements climatiques pour l'oie naine en Europe » du programme LIFE de l'UE a été approuvé pour financement par la Commission européenne en novembre 2020 et se poursuivra jusqu'en août 2025. Le partenaire principal est la Société ornithologique de Lituanie. Le Secrétariat de l'AEWA est partenaire et un cobénéficiaire du projet. Pour plus de précisions, veuillez consulter <https://www.unep-aewa.org/en/news/new-lesser-white-fronted-goose-flyway-project-approved-under-eu-life>

Groupe de travail international de l’AEWA sur la Bernache à cou roux (*Branta ruficollis*)

La 2e réunion du groupe de travail international a eu lieu du 13 au 15 novembre 2019 à Bucarest, en Roumanie, accueillie par le ministère roumain de l'Environnement et organisée conjointement avec la Société bulgare de protection des oiseaux dans le cadre du projet relatif à la Bernache à cou roux, financé par le programme LIFE de l'UE.

Une expédition conjointe visant à estimer les effectifs de la Bernache à cou roux et de l'Oie naine au Kazakhstan en 2021 a été cofinancée par le Secrétariat avec des fonds fournis par l'Agence norvégienne pour l'environnement.

Groupe de travail international de l’AEWA sur la Grue royale (*Balearica regulorum*)

La première réunion de l’IWG a été accueillie par le ministère du Tourisme, de la Faune et des Antiquités de la République d'Ouganda à Entebbe, du 24 au 26 juillet 2019, et a été organisée avec le soutien de la Commission européenne. Un plan de mise en œuvre concret pour faire avancer le Plan d'action international par espèce a été élaboré et adopté.

Groupe de travail international de l’AEWA sur le Courlis cendré (*Numenius arquata*)

Dans le cadre du groupe de travail international de l'AEWA sur le Courlis cendré, les États de l'aire de répartition du nord et de l'ouest de l'Europe présents lors d'une réunion accueillie par le ministère français de la Transition écologique et solidaire, à Paris, le 18 septembre 2019, ont convenu de lancer l'élaboration d'un programme de gestion adaptative des prélèvements.

La 2e réunion régionale des États de l'aire de reproduction, qui s'est tenue dans le cadre du groupe de travail international de l'AEWA sur le Courlis cendré, a été organisée à distance par le Secrétariat PNUE/AEWA et la Société royale de protection des oiseaux (RSPB) le 10 novembre 2020.

Groupe de travail international de l’AEWA sur la Barge à queue noire (*Limosa*)

La 2e réunion régionale des États de l'aire de reproduction d'Europe de l'Est, qui s'est tenue dans le cadre du groupe de travail international de l'AEWA sur la Barge à queue noire, a été organisée à distance par le Secrétariat PNUE/AEWA et Sovon le 25 août 2020.

Groupe de travail international de l’AEWA sur le Râle à miroir (*Sarothrura ayresi*)

La 3e réunion du groupe de travail international a eu lieu à Dullstroom, en Afrique du Sud, du 5 au 7 novembre 2019, sur l'invitation du ministère des Affaires environnementales d'Afrique du Sud. Lors de cette réunion, les États de l'aire de répartition ont élaboré et approuvé son plan de mise en œuvre pour 2020-2022.

Avec le soutien de la Commission européenne et du gouvernement du Royaume-Uni, des projets ont été commandés pour concevoir un programme de conservation communautaire pour le principal site de reproduction de l'espèce en Éthiopie (plaine inondable de Berga) et pour désigner le site comme zone protégée..

Groupe de travail international de l’AEWA sur le canard marin européen

La 1re réunion du groupe de travail international de l'AEWA sur le canard marin européen s'est déroulée en ligne les 9 et 10 décembre 2020, accueillie par le ministère fédéral allemand de l'Environnement, de la Conservation de la nature et de la Sécurité nucléaire, et de l'Agence fédérale allemande pour la conservation de la nature. Le groupe de travail est chargé de coordonner la mise en œuvre des plans d'action internationaux par espèce de l'AEWA pour la Harelde kakawi (*Clangula hyemalis*) et la Macreuse brune (*Melanitta fusca*)

Groupe de travail international de l’AEWA sur les oiseaux marins côtiers de Benguela

La 1re réunion du groupe de travail international de l'AEWA sur les oiseaux marins côtiers de Benguela a eu lieu en ligne du 3 au 4 mars 2021. La réunion a été organisée par le Secrétariat PNUE/AEWA en collaboration avec BirdLife Afrique du Sud, grâce à des fonds fournis par le gouvernement du Royaume-Uni, par le biais de son ministère de l'Environnement, de l'Alimentation et des Affaires rurales (Defra). Les participants ont convenu d'activités de conservation cruciales à mettre en œuvre en priorité

Dans le cadre de l'IMSAP pour la conservation des oiseaux de mer côtiers du système d'upwelling du Courant de Benguela, l'atelier sur les poissons fourrages du courant de Benguela a été facilité en ligne par le Secrétariat du 2 au 4 novembre 2020, et accueilli par le ministère sud-africain de l'Environnement, des Forêts et de la Pêche (DEFF). L'atelier a été organisé en collaboration avec la Convention du courant de Benguela (BCC) et BirdLife Afrique du Sud (BLSA), grâce à des fonds fournis par le gouvernement du Royaume-Uni par le biais de Defra.

Groupe de travail international de l’AEWA sur l’Aigrette vineuse (*Egretta vinaceigula*)

Avec le soutien de la Commission européenne, la 1re réunion du groupe de travail devait avoir lieu à Maun et être accueillie par le gouvernement du Botswana, mais en raison de la pandémie de Covid-19, elle a été reportée à 2023. Des fonds de démarrage pour des projets dans les États de l'aire de répartition ont également été obtenus.

Groupe de travail international de l’AEWA sur le Crabier blanc (*Ardeola idae*)

Avec le soutien du gouvernement du Royaume-Uni, un projet de conservation a été financé à Madagascar.

Groupe de travail international de l’AEWA sur l’Ibis chauve (*Geronticus eremita*)

La 3e réunion du groupe de travail international, qui devait être un événement virtuel au début de 2022, a été reportée aux 25 et 26 octobre 2022. Avec le soutien de la Commission européenne, deux projets de conservation ont été financés au Maroc et en Algérie.

D'autres réunions ont été organisées et le travail de mise en œuvre a été coordonné pour un autre plan d'action par espèce et trois plans de gestion par espèce dans le cadre de la Plate-forme européenne de gestion de l'oie (voir section suivante).

*4.3. Plateforme européenne de gestion de l’oie de l’AEWA*

La Plateforme européenne de gestion de l'oie (EGMP) compte 16 États participants de l'aire de répartition, 15 gouvernements nationaux et la Commission européenne : Allemagne, Biélorussie, Belgique, Danemark, Estonie, UE, Finlande, France, Irlande, Islande, Lettonie, Norvège, Pays-Bas, Suède, Ukraine et Royaume-Uni. L'Irlande est le dernier pays à avoir rejoint l’IWG EGM, en juin 2021. L'Espagne participe au processus de mise en œuvre de l'Oie cendrée en fournissant des données. La Pologne a désigné un expert national pour faire partie du groupe de travail sur l'Oie des moissons. L'Espagne, la Lituanie, la Pologne et la Russie restent officiellement des États de l'aire de répartition non participants à l'EGMP.

La coordination de la Plateforme européenne de gestion de l'oie de l'AEWA continue d'être facilitée par le Coordinateur de l'EGMP et l'Assistant de gestion du programme, basés au Secrétariat PNUE/AEWA, en étroite collaboration avec l'Université d'Aarhus, fonctionnant comme Centre de données de l'EGMP. Sous la coordination du Centre de données EGMP, le Consortium international de modélisation, composé d'un partenariat international d'institutions scientifiques, collabore au développement de modèles de population.

Actuellement, six groupes de travail opèrent dans le cadre de l'EGMP ::

* Le groupe de travail sur l’Oie à bec court
* Le groupe de travail sur l’Oie des moissons
* Le groupe de travail sur l’agriculture
* Le groupe de travail sur la Bernache nonette, pour la population de Russie/Allemagne et celle des Pays-Bas
* Le groupe de travail sur la Bernache nonette pour les populations de l’Est du Groenland/Écosse et celles d’Irlande et de Svalbard/Sud-Ouest de l’Écosse
* Le groupe de travail sur l’Oie cendrée pour la population du NO/SO de l’Europe

Les groupes de travail ont pour but de soutenir l’IWG EGM dans la coordination et la facilitation de la mise en œuvre des ISSAP et ISSMP respectifs. Les réunions des groupes de travail de l'EGMP se sont tenues en ligne (via la plateforme en ligne GoToMeeting), avec la participation des coordinateurs et des membres des groupes de travail, ainsi que du Secrétariat et du Centre de données de l'EGMP.

La 4e réunion de l’IWG EGM a eu lieu du 18 au 20 juin 2019 à Perth, en Écosse, au Royaume-Uni, sur l'aimable invitation du Scottish Natural Heritage (SNH). Une journée entière a été consacrée aux groupes de travail de l'EGMP pour une réunion en face à face le 17 juin 2019, au même endroit. Le rapport de la 4e réunion de l’IWG EGM est disponible sur le [site Web de la réunion](https://egmp.aewa.info/sites/default/files/meeting_files/documents/AEWA_EGM_IWG_4_4_Report%20Secretariat%20and%20DC_0.pdf).

En raison de la pandémie en cours, les 5e et 6e réunions du groupe de travail international sur la gestion des oies en Europe ( IWG5 et IWG6 EGM) ont eu lieu en ligne. Les rapports de la réunion sont disponibles sur les sites Web des  [5](https://egmp.aewa.info/sites/default/files/meeting_files/reports/EGM%20IWG5_Meeting_Report_0.pdf)e et [6e](https://egmp.aewa.info/sites/default/files/meeting_files/reports/AEWA_EGM_IWG6_report.pdf) réunions de l’EGMP

La 7e réunion du groupe de travail international sur la gestion européenne de l'oie (ÍWG7 EGM) a eu lieu à Helsinki, en Finlande, du 21 au 23 juin 2022, sur l'aimable invitation du ministère de l'Environnement et du ministère de l'Agriculture et des Forêts de Finlande. Une réunion des groupes de travail EGMP s'est tenue consécutivement le 20 juin 2022. Le rapport de la réunion sera disponible sur le [site Web de la réunion.](https://egmp.aewa.info/meetings/iwg/detail/7th-meeting-aewa-european-goose-management-international-working-group-egm-iwg7)

La 8e réunion de l'IWG EGM (IWG8 EGM) est prévue en juin 2023, hôte à confirmer, consécutivement à la réunion des groupes de travail de l'EGMP.

Tableau : Vue d’ensemble des populations et des Unités de gestion (UG) couvertes par l’EGMP et des documents pertinents :

|  |
| --- |
| *.* Vue d’ensemble des populations et des Unités de gestion (UG) couvertes par l’EGMP et des documents pertinents  |
| **Population** | **Plan de gestion/d’action (ISSMP/ISSAP)** | **Plan de gestion adaptative de la voie de migration (AFMP)** |
|  | **Lien** | **Adopté** | **Examiné** | **Lien** | **Adopté** | **Examiné** |
| Population de Svalbard de l’Oie à bec court | [ISSMP](https://egmp.aewa.info/sites/default/files/download/population_status_reports/AEWA%20International%20Species%20Management%20Plan%20for%20Svalbard%20Population%20of%20the%20Pink-footed%20Goose.pdf)  | 2012 | 2024 | Non élaboré | - | - |
| Oie des moissons, consistant en 4 UG ; Occidentale, Centrale, Orientale1 et Orientale2 | [ISSAP](https://egmp.aewa.info/sites/default/files/download/population_status_reports/AEWA%20International%20Single%20Species%20Action%20Plan%20for%20the%20Conservation%20of%20the%20Taiga%20Bean%20Goose%20.pdf)  | 2015 | 2025 | Non élaboré | - | - |
| Population NO/SO de l’Europe de l’Oie cendrée, consistant en 2 UG ; UG1 (migratrice) et UG2 (sédentaire) | [ISSMP](https://egmp.aewa.info/sites/default/files/download/population_status_reports/AEWA%20International%20Single%20Species%20Management%20Plan%20for%20the%20Greylag%20Goose_NW_SW%20European%20Population.pdf)  | 2018 | 2028 | [AFMP](https://egmp.aewa.info/sites/default/files/download/population_status_reports/Adaptive_Flyway_Management_Programme_for_NW_SW_European_Population_of_Greylag_Goose.pdf)  | 2020 | 2026 |
| Population de Russie/Allemagne et des Pays-Bas de Bernache nonette, consistant en 3 UG ; UG1 (Arctique), UG2 (Baltique) et UG3 (mer du Nord) | [ISSMP](https://egmp.aewa.info/sites/default/files/download/population_status_reports/AEWA%20International%20Single%20Species%20Management%20Plan%20for%20the%20Barnacle%20Goose.pdf)  | 2018 | 2028 | [AFMP](https://egmp.aewa.info/sites/default/files/download/population_status_reports/Adaptive_Flyway_Management_Programme_for_Russia_Population_of_Barnalce_Goose.pdf)  | 2020 | 2026 |
| Population de l’Est du Groenland/Écosse et Irlande de la Bernache nonette | [ISSMP](https://egmp.aewa.info/sites/default/files/download/population_status_reports/AEWA%20International%20Single%20Species%20Management%20Plan%20for%20the%20Barnacle%20Goose.pdf)  | 2018 | 2028 | [AFMP](https://egmp.aewa.info/sites/default/files/download/population_status_reports/Adaptive_Flyway_Management_Programme_for_Greenland_Population_of_Barnacle_Goose_0.pdf)  | 2020 | 2026 |
| Population de Svalbard/SO Écosse de la Bernache nonette | [ISSMP](https://egmp.aewa.info/sites/default/files/download/population_status_reports/AEWA%20International%20Single%20Species%20Management%20Plan%20for%20the%20Barnacle%20Goose.pdf)  | 2018 | 2028 | Non élaboré | - | - |

L'ISSMP a mandaté le GTI EGM afin de développer des programmes de gestion adaptative des voies de migration (PGAVM) pour certaines populations et de fixer les valeurs de référence favorables (VRF) dans le PGAVM pour les saisons de reproduction et de non-reproduction. Les VRF représentent les niveaux minimaux de la taille de la population, de l'aire de répartition et de l'habitat nécessaires pour considérer qu'une population est dans un état de conservation favorable (ECF). De plus amples informations sur la définition des VRF sont disponibles sur le site Web de l'EGMP, par exemple pour le cas de [l’Oie cendrée.](https://egmp.aewa.info/sites/default/files/meeting_files/information_documents/AEWA_EGM_IWG5_Inf_5_10_Defining_FRVs_for_GG.pdf)

Tous les ISSAP, ISSMP et leurs PGAVM correspondants sont actuellement en phase de mise en œuvre.

L'EGMP gère son propre site Web et ses canaux de médias sociaux. Tous les documents, fiches d'information, rapports de réunion, ressources et données sont accessibles via le site Web.

Le financement du fonctionnement de l'EGMP, y compris les frais de personnel et la mise en œuvre des projets, a été assuré conjointement par les États de l'aire de répartition de l'EGMP..

*4.4. Processus d’évaluation de la mise en œuvre*

Le Secrétariat aide également le Comité permanent à entreprendre le Processus d'évaluation de la mise en œuvre (IRP). De plus amples informations sur ce processus sont disponibles dans le document AEWA/MOP 8.20. En outre, du 30 août au 1er septembre 2022, le Secrétariat a participé en Albanie à une mission d'évaluation conjointe sur le terrain, avec les Secrétariats de la Convention de Berne et de la Convention sur les espèces migratrices, en relation avec le dossier IRP n° 11 (construction d'un aéroport sur le site protégé de Vjosa-Narta).

*4.5. Projet de Réseau de sites résilients au changement climatique*

Le projet « Réseau de sites résilients au changement climatique le long de la voie de migration d'Afrique-Eurasie », lancé lors de la MOP6 en novembre 2015, est financé par l'Initiative internationale pour le climat du gouvernement allemand et coordonné par Wetlands International. Le concept du projet a été élaboré sur la base de l'agenda de l'AEWA sur le changement climatique et des mandats de la MOP. Il implique des évaluations de sites, deux projets pilotes au Mali et en Ethiopie, la production de lignes directrices et la formation de professionnels des Parties africaines. Après la MOP7, le Secrétariat de l'AEWA a maintenu sa participation au Comité directeur du projet. En décembre 2021, le Secrétariat a organisé, avec Wetlands International et un cofinancement du gouvernement luxembourgeois, un atelier de formation pour les Parties contractantes anglophones en Afrique sur la base des lignes directrices produites dans le cadre du projet

*4.6. Suppression progressive du plomb dans les munitions de chasse et les poids de pêche dans l'UE*

En 2016, à la demande de la Commission européenne, l'Agence européenne des produits chimiques (ECHA) a lancé un processus de compilation d'un rapport et d'un projet de règlement, afin de mettre en œuvre les dispositions de l'AEWA visant à supprimer progressivement l'utilisation de la grenaille de plomb pour la chasse dans les zones humides. En 2020, jusqu'à l'adoption finale du règlement, le Secrétariat a participé activement au processus de l'ECHA et a communiqué activement sur la question du plomb dans les zones humides en utilisant notamment les médias sociaux, ainsi qu'en participant à une vidéo produite par le WWT (https://vimeo.com/472273518/84e1c9a357) et en publiant un éditorial sur notre site Web (« Il est temps d'abandonner le plomb » https://www.unep-aewa.org/en/news/it-time-let-go-lead) et sur le site Web de Open Access Government (<https://www.openaccessgovernment.org/lead-out-of-the-environment/89098/>). Le nouveau règlement, qui a été adopté en décembre 2020, est entré en vigueur en 2021.

Dans une lettre datée du 16 juillet 2019 adressée à l'Agence européenne des produits chimiques (ECHA), la Commission européenne (CE) a demandé à cette dernière de rédiger une proposition traitant du risque pour la faune et l'homme lié au plomb présent dans toutes les munitions de chasse (grenaille et balles). Le plomb dans les plombs de pêche est également inclus dans la demande. Le Secrétariat, accompagné du président du Comité technique, a participé en tant qu'expert invité aux travaux des deux comités de l'ECHA sur l'évaluation des risques et l'évaluation socio-économique, qui examinent le dossier compilé par le Secrétariat de l'ECHA et formulent des avis à présenter à la Commission européenne.

*4.7. Inventaire du réseau de sites des voies de migration*

Suite à la mise en place par le Comité technique d'un cadre pour l'examen et la reconfirmation de l'inventaire du réseau de sites des voies de migration de l'AEWA, avec le soutien expert de Wetlands International, le Secrétariat a lancé un processus en 2020 et a soumis à toutes les Parties contractantes et aux États de l'aire de répartition non Parties des demandes spécifiques et du matériel de référence pour l'examen national et la reconfirmation des sites formant le réseau des voies de migration. Le Secrétariat a repoussé la date limite et continue à solliciter les réponses des Parties et des États de l'aire de répartition non Parties.

*4.8. Surveillance des oiseaux d’eau*

Le Secrétariat reste impliqué dans le Groupe stratégique du Partenariat pour la surveillance des oiseaux d'eau d'Afrique-Eurasie, qui encadre le développement de la surveillance des oiseaux d'eau dans la zone de l'AEWA. Le Partenariat est coordonné par Wetlands International. Un rapport sur le développement de la surveillance des oiseaux d'eau est disponible dans le document AEWA/MOP 8.26.

*4.9. Rapports et surveillance de la mise en œuvre*

Le Secrétariat a lancé et animé deux processus généraux de rapports nationaux après la MOP7 ; les deux processus de rapports ont utilisé le Système de rapports en ligne de l'AEWA (qui fait partie du système de rapports en ligne de la Famille CMS).

Le premier processus concernait l'état des populations d'oiseaux d'eau dans chaque Partie contractante, lequel était aligné sur les rapports de l'article 12 de la Directive Oiseaux de l’UE, qui dispensait les États membres de l'UE de la soumission de rapports à l'AEWA. Ce cycle de rapports a été conclu à la mi-2020 pour alimenter les données servant à la rédaction de la 8e édition du Rapport sur l'état de conservation.

Le deuxième processus de rapports était celui de la mise en œuvre par les Parties contractantes de l'Accord et de son Plan stratégique, comme l'exige le texte du Traité, avec un délai de 180 jours avant la MOP8..

Sur la base des rapports nationaux soumis, et avec le soutien financier des gouvernements suisse et allemand, le Secrétariat a commandé une analyse et une synthèse des rapports nationaux, qui est disponible en tant que document AEWA/MOP 8.13.

En utilisant l'analyse des rapports nationaux et d'autres sources d'information, le Secrétariat a rédigé, au nom du Comité permanent, un rapport d'avancement sur la mise en œuvre du Plan stratégique 2019-2027, qui est disponible en tant que document AEWA/MOP 8.11.

**5. RENFORCEMENT DES CAPACITÉS**

Les activités de renforcement des capacités de cette période se sont principalement concentrées sur la région africaine.

La principale activité à signaler, comme déjà mentionné ci-dessus, est l'organisation, en collaboration avec le Secrétariat de la Convention de Ramsar et l'Initiative Voie de migration de la mer de Wadden, d'un atelier de formation de formateurs relatif à la conservation de la voie de migration, destiné à l'Afrique occidentale et centrale francophones, qui s'est déroulé à Cotonou, au Bénin, du 6 au 10 mai 2019, grâce à un financement obtenu par l'AEWA auprès de la Commission européenne.



